L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 27 SEPTEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBBY, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 27 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 5 heures P. M., à son entrepôt, situé rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon—Un lot de meubles et un wagon.—Et à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, les machines, propriétés et effets mobiliers, qui se trouvent dans la boutique de menuisier et la fonderie de J. F. Pearce, située rue Front Levée, entre celles Julia et Notre-Dame.

Par Vincent & Co, à 10 heures, au No 111, rue de Chartres—600 lots de marchandises sèches fraîches et de "notions" compris dans le stock de MM. Sarrat & Co—Aussi, 10 balles de couvertures de couleur.

Par Louis Blern & Bros, au No 36 de la rue de Camp—300 caisses bottes, souliers, brodequins, balmorals et congress.

Par J. Déjan Jr, au No 163 de la rue Gravier, coin Carondelet—meubles, tapis, miroirs, &c.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 68 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

Le shérif procèdera demain, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, rue Front Levée, entre celles Julia et Notre Dame, Premier District, à l'adjudication de machines et effets mobiliers, et à 5 heures P. M., à son entrepôt, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, d'un lot de meubles, etc., aussi un wagon.

Marchandises Sèches.—Le grand stock de marchandises sèches et de "notions," de MM. SARRAT & CO, No 111, rue de Chartres, sera vendu, sans réserve, demain lundi, par Vincent & Co, encanteurs. Voyez l'annonce.

Meubles.—M. J. Déjan Jr, encanteur, vendra lundi 28 du courant, à 11 heures, à son nouvel établissement d'encan, rue Gravier No 163, au coin de la rue Carondelet, des meubles de maison de tout genre, des tapis, glaces, etc, pour le compte de qui il appartiendra. La vente est positive et sans réserve. Il sera vendu aussi à la suite, place et immédiatement après, à coffre-fort, des bouteilles de fer, et 10 beaux bureaux pour écrire debout et assis, tables de cabinet, etc. Voyez l'annonce.

On trouvera la liste des lettres à la 2me page.

Des Gages.

L'agitation qui s'est produite pendant les derniers jours de cette semaine, a amené un changement de ton dans le langage de quelques-uns des sénateurs. Plusieurs d'entre eux se sont prononcés en faveur du suffrage réellement universel, c'est-à-dire de la suppression des exclusions prononcées contre un grand nombre de blancs. Vendredi dernier, M. Dunn, lieutenant-gouverneur et président du Sénat, a fait un appel à la modération et à la constitution, et, dans la même séance, le Sénat a nommé un comité pour s'enquérir des abus allégués contre le Bureau d'enregistrement, et il a renvoyé à lundi la prise en considération finale d'un bill pour amender la loi actuelle.

Tout cela est bel et bon, mais des paroles ne suffisent pas; car nos sénateurs peuvent vouloir faire prendre patience aux démocrates, gagner du temps et escamoter l'élection au profit de leurs candidats. Ce que les démocrates demandent c'est de pouvoir exercer librement les droits politiques que leur garantit la Constitution radicale elle-même, et pour cela il faut plusieurs choses:

1o L'adoption du bill de M. Bacon qui est fixé pour demain à l'ordre du jour du Sénat, bill qui modifie la loi d'enregistrement en permettant à tout citoyen déjà enregistré de voter à l'élection présidentielle;

2o La destitution de MM. Baker et Ferguson et le retrait de leurs instructions sur l'enregistrement;

3o La nomination de commissaires d'enregistrement et de préposés honnêtes et impartiaux et qui soient disposés à remplir leurs fonctions en se conformant à la Constitution, aux lois, et à l'équité.

4o Le sanction par la Législature du veto du gouverneur contre le bill dit d'égalité sociale.

Si ces quatre conditions ne sont pas remplies immédiatement, il restera acquis que le parti radical veut perpétuer son usurpation en privant la majorité des électeurs du droit de prendre part à l'élection. Les moyens judiciaires seront en effet, insuffisants à apporter un remède à une telle situation, à cause des délais qu'ils entraînent. Il appartiendra donc au peuple d'aviser aux mesures les plus convenables pour assurer l'exercice de ses droits. Nous attendrons la décision de la Législature sur ce point, avant de donner aucun conseil. Mais il faut que cette décision soit immédiate, car les électeurs dont l'inscription sera arbitrairement refusée aux bureaux d'enregistrement pourraient bien ne prendre conseil que de leur légitime indignation. Que MM. Dunn, Ray et autres emploient donc toute leur influence pour faire passer dans les actes les belles intentions dont ils font parade dans leurs discours; il n'y a peu de temps à perdre, la corde de la patience publique est aussi tendue qu'elle peut l'être.

LE BILL DE M. BACON
SUR L'ENREGISTREMENT.

La loi actuelle sur l'enregistrement exige que chaque citoyen ayant le droit de voter se fasse enregistrer à nouveau. Or, il est matériellement impossible que l'on puisse enregistrer d'ici au 24 octobre les 130,000 ou 140,000 électeurs de l'Etat, surtout en observant les règlements émis par le bureau. Si la Législature a réellement le désir que le peuple de la Louisiane vote à l'élection présidentielle, il faut, de toute nécessité, qu'elle modifie la loi.

Le bill présenté au Sénat par M. Bacon, un des rares démocrates qui n'ont pas encore été expulsés, nous paraît répondre aussi bien que possible aux nécessités de la situation, tout en respectant les dispositions de l'art. 99 de la Constitution.

Ce bill propose d'admettre à voter tous ceux qui sont déjà enregistrés, avec des précautions pour garantir l'observation des prescriptions de l'art. 99 de la Constitution. C'est tout ce que les radicaux peuvent raisonnablement demander. En adoptant ce bill, ils ne feront aucune concession contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution, et ils donneront un gage de leur sincère désir d'avoir une élection loyale, à laquelle pourront participer tous les citoyens auxquels la Constitution accorde et garantit le droit de vote. La dernière section du bill interdit aux enregistreurs et aux préposés toute interprétation fantaisiste des textes du genre de celles que M. Baker s'est permise, ce qui est de toute justice.

Réunion des Résidents Etrangers

On a vu, par une annonce insérée dans nos colonnes, qu'une assemblée des résidents étrangers est convoquée pour aujourd'hui, à midi, dans le local de la Salle Allemande, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Les circonstances sont graves, plus graves peut-être en ce moment qu'elles ne l'ont jamais été depuis 1860. Les passions politiques sont montées à un diapason tel que la moindre étincelle peut amener une conflagration générale. Dans l'état actuel des choses, il est tout naturel que les étrangers se réunissent et se concertent en vue d'obtenir pour leurs personnes et pour leurs propriétés menacées une protection que les autorités de l'Etat et la police locale sont impuissantes à leur assurer.

Nous engageons les résidents étrangers à répondre à l'appel qui leur est fait et à délibérer entre eux sur la méthode la plus convenable à employer pour se mettre à l'abri des dangers qui menacent tous les habitants paisibles et laborieux de la Nouvelle Orléans sans distinction de nationalité et de race. Les événements qui se sont passés mardi soir ont, en effet, prouvé que les émeutiers radicaux ne s'inquiètent pas de la nationalité des gens, avant de se livrer au meurtre, au pillage et à l'incendie, car des étrangers aussi bien que des natifs blancs ou de couleur et des citoyens naturalisés ont été victimes de leurs actes de violence.

CONCERT ET BAL AUX FAIR GROUNDS.—Il y aura, aujourd'hui, une grande fête aux Fair Grounds donnée par la célèbre bande de Jaeger avec l'assistance de la section des "Turner Gesang." Il y aura des Courses, un Concert et un grand Bal avec illumination. Voir le programme dans les colonnes d'annonces.

THÉATRE NATIONAL. — La Société dramatique de secours de la Nouvelle-Orléans donnera, le jeudi, 1er octobre, à ce théâtre, une représentation au bénéfice de l'Asile St Joseph, pour les Orphelins et Orphelines catholiques allemands. On jouera: *Our wife or the rose of Amiens*, drame en 2 actes, et le vaudeville *If I had a thousand a year.*

On lit dans un journal parisien:

M. Lissagaray est en bonne voie de rétablissement. Il a pu se lever, et les médecins croient pouvoir assurer qu'il sera bientôt en état de recommencer.

AFFRANCHISSEMENT POUR ST-PIERRE MARTINIQUE. — L'affranchissement d'un journal pour St-Pierre Martinique est de quatre cents. La poste a remis dans notre boîte un numéro de l'*Abeille* du 12 août adressé à M. Gloumeau par une personne de la Nouvelle-Orléans, ce numéro ne portant qu'un timbre de deux cents.

ENREGISTREMENT. — On trouvera à la troisième page le texte de l'art. 99 de la Constitution et de la loi sur l'enregistrement.

ELECTIONS A LA CONVENTION.—On trouvera dans la colonne des annonces politiques, à la seconde page, tous les avis du Comité de paroisse relatifs à l'élection qui doit avoir lieu demain pour nommer des délégués à la Convention démocratique.

Seconde page.

On trouvera sur la Seconde page du journal le feuilleton, une correspondance de France, des faits divers, et des annonces politiques et autres.

COLLÈGE DE LA PASSE CHRISTIAN.—Nous rappelons aux familles qui ont des élèves à envoyer à ce collège que la rentrée des classes est fixée au jeudi premier octobre. Le frère visiteur se trouvera ce jour-là, au Collége Ste Marie, rue Foucher, en ville, pour se charger des élèves qu'on voudra lui confier. Il partira à huit heures du matin pour se rendre à l'ancienne gare du chemin de fer Pontchartrain où les élèves qui demeurent dans le voisinage pourront le rejoindre, le départ devant avoir lieu par le convoi de 9 heures du matin. Le collège de la Passe Christian est un excellent établissement d'éducation qui mérite à tous égards la confiance des familles. Le président, frère Isaiah, homme de jugement et d'expérience, est secondé dans sa mission par plusieurs professeurs qui apportent autant de zèle que d'intelligence à l'accomplissement de leur tâche délicate. La situation exceptionnelle du collège offre en outre aux élèves tous les avantages désirables sous le rapport de la salubrité et du confort.

NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE.—Le vent du Nord qui s'est fait sentir depuis deux jours donne un intérêt d'actualité à l'annonce que la maison F. G. Barrière & Cie publie aujourd'hui dans nos colonnes et sur laquelle nous appelons particulièrement l'attention de nos lectrices. On verra que cette maison, dont les achats sont toujours faits avec une connaissance approfondie des besoins de la place, a reçu par les derniers arrivages toutes les nouveautés d'automne. Elle vendra à de grands sacrifices son assortiment de soieries de couleur, ses draps et ses casimirs. Il y a donc là une excellente occasion pour les couturières, les tailleurs aussi bien que pour les acheteurs au détail. On sait aussi que l'assortiment de lingerie et de bonneterie de cette maison est toujours très avantageux.

TAPIS. — Un des plus riches magasins de tapis est celui de M. A. Brousseau & Co, rue de Chartres No 17. On y trouve toute sorte de tapis, toiles vernies, nattes, couvertures pour tables, pianos et voitures, ornements et devants de cheminée, des articles de peluche et de moquette les plus recherchés. Nous appelons l'attention du public sur une annonce de la maison Brousseau, annonce qu'on trouvera sur notre première page.

MODES ET ARTICLES DE MODE.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

Veto du Gouverneur
SUR LE
BILL D'EGALITÉ SOCIALE.

Le gouverneur Warmoth a renvoyé hier matin à la Chambre des Représentants le bill des droits civils ou de l'égalité sociale, avec son veto. Ce bill ne peut devenir loi qu'avec un vote des deux tiers dans les deux Chambres. Nous espérons que les sénateurs qui ont montré récemment de si bonnes dispositions voteront ... les démocrates, ... dans les derniers seront tous à leur poste dans cette session. Il n'y a qu'au Sénat où le veto puisse être efficacement soutenu.

Voici le texte de ce document:

Département de l'Exécutif:
Etat de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1868.

Aux honorables Président et membres de la Chambre des représentants:

Je renvoie à la Chambre des représentants un "acte pour protéger toutes personnes dans leurs droits publics et civils," sans ma signature, pour les raisons suivantes, savoir:

Les droits et les privilèges énumérés dans la première section de ce bill et que cette section a pour objet de mettre en vigueur, sont pleinement et explicitement reconnus et établis dans la Constitution de l'Etat. Un étranger même, qui n'est pas citoyen, a le même droit de voyager et d'être accueilli comme un citoyen, et il n'a rien dans notre jurisprudence qui fasse une distinction à cause de la race ou de la couleur, excepté en ce qui concerne l'esclavage.

La loi organique du pays donne à toutes personnes une parfaite égalité de droits civils et politiques, y compris le privilège de mettre en vigueur ces droits dans les Cours et d'employer tous les remèdes légaux qui ont été précédemment trouvés nécessaires pour assurer à toutes personnes l'exercice de leurs droits; cependant, les moyens proposés dans la quatrième section du bill pour mettre ces droits en vigueur, sont, dans mon opinion, non seulement nouveaux et sans précédents, mais impraticables et pernicieux. Ce bill cherche à faire un crime de ce qui, à ma connaissance, n'a jamais été considéré comme tel dans les communautés où le plus grand respect est observé pour les droits personnels de tous les hommes.

Il y a et il devra toujours y avoir une profonde ligne de démarcation fixée entre un crime et une simple violation des obligations qui résultent de contrats civils, et nous démoralisons la conscience publique et jetons la confusion dans sa notion du juste et de l'injuste quand nous cherchons à oblitérer une distinction aussi évidente. Nos codes sont déjà remplis de lois criminelles qui ne sont jamais appliquées et qui ne le seront jamais, jusqu'à ce que l'opinion publique s'élève jusqu'à leur niveau. L'histoire du monde est pleine d'exemples de ce genre, où des actes qui ne sont pas en eux-mêmes criminels ont été vainement déclarés tels et d'où il est résulté qu'on s'est habitué à regarder les vrais crimes comme sans conséquence.

Nous retombons dans la législation d'un siècle moins éclairé lorsque nous cherchons à faire d'un acte qui est une question de dommages civils, une violation de la paix et de la dignité de l'Etat. On ne saurait trop se rappeler que nous ne pouvons pas espérer contrôler, par des lois, des questions de relations personnelles; nous pouvons encore moins espérer imposer, à ceux qui ne pensent pas comme nous, nos opinions sur ce qui est humain, courtois ou chrétien. Des concessions, des égards mutuels, la noble croyance dans la fraternité doivent s'appuyer sur quelque chose de plus élevé que la crainte du châtiment; les pénalités ne sauraient les faire naître.

Quant aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur, il ne faut pas oublier que la Constitution des Etats-Unis a sagement laissé au congrès national le soin d'établir des règlements de commerce entre les différents Etats. Le but qu'elle se proposait en donnant ce pouvoir au Congrès était évidemment de prévenir la confusion qu'occasionnerait la législation des Etats sur des sujets de ce genre. Nous voyons les bienfaits de cette clause à mesure que les moyens de transport augmentent et s'améliorent. La deuxième et la troisième section de la loi n'établissent clairement aucune distinction entre les chemins de fer et les bateaux à vapeur qui font le service dans les limites de l'Etat et ceux qui suivent une route s'étendant au delà de ses limites: Il n'est pas besoin de dire que notre juridiction, en matière criminelle, ne peut aller au delà de nos lignes et, sous ce rapport, la loi me semble impolitique, de nature à amener une confusion et des différends inutiles.

On ne pouvait guère trouver une occasion moins favorable que celle-ci pour des expériences de ce genre, pour une législation qu'aucun précédent n'est encore venu sanctionner. Au milieu d'une campagne électorale qui excite les passions, au moment où les ressentiments qu'ont fait naître une longue guerre et des changements subits dans les affaires sont à leur paroxisme, au moment où les préjugés de races se montrent dans toute leur intensité, on vient nous proposer de faire exécuter, à l'aide de pénalités, ce qui, en pratique, est une loi de classe, de maintenir et de confirmer les distinctions de classe. Cette loi, à mon avis, n'atteindrait pas le but que l'auteur semble se proposer, elle aurait un effet contraire. Les barrières qui séparent les races, loin de tomber devant elle, s'élèveraient davantage, s'élargiraient, acquerraient plus de force. Tant que cette séparation sera maintenue, l'heure de la paix, de l'ordre et de la prospérité ne sonnera pas en Louisiane où la concorde est essentielle, les droits des affranchis seront en doute.

Les préjugés sur lesquels reposent cette séparation n'ont pour eux ni la raison ni la nature, ils céderont assurément à la douce influence du temps, à moins qu'ils ne soient constamment réveillés. En attendant cette époque, chacun, l'homme de couleur et le blanc sont également protégés par la Constitution qui leur garantit la jouissance de leurs droits civils et politiques; c'est là qu'ils trouveront le remède lorsque ces droits seront violés.

Les tribunaux sont ouverts pour tous; la loi qui régit les cours nationales régit celles de l'Etat. Les juges des cours d'Etat et leurs officiers dépendent également de tous les citoyens. Les hommes de couleur et les blancs constituent les jurés. Les affranchis sages n'en demanderont pas davantage, ils blâmeront plutôt une loi qui, au lieu d'améliorer leur position, ne fait que rendre plus vive et tenace la haine des ennemis de leur race, leur fournissant des armes pour attaquer les droits que les hommes de couleur ont déjà acquis.

En vous renvoyant ce bill, sans l'avoir signé, je n'ai pas besoin de vous dire que je suis prêt à veiller, en tant que j'aurai le pouvoir, à ce que chacun obéisse à la nouvelle Constitution telle qu'elle existe. C'est mon désir et mon devoir; mais croyant que la loi que vous m'avez transmise est inutile et imprudente; convaincu qu'elle serait suivie d'une démoralisation publique et rendrait encore plus grande des distinctions que le temps et des idées plus catholiques en matière de relations personnelles ne peuvent manquer d'effacer, je crois devoir refuser d'y apposer ma signature.

W. C. WARMOTH,
Gouverneur de la Louisiane.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DU MEURTRE AU MARCHÉ AUX LÉGUMES. — *Continuation de l'enquête.* — Rose Nicaud (c), demeurant rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne, appelée à déposer, prête serment et dit: "Hier matin, de bonne heure, M. Guérin prenait du café avec moi, quand M. Edouard passa près de lui, et M. Guérin l'appela comme s'il eut appelé un ami. J'ai entendu qu'il lui a dit: Dis-moi la vérité (c'était en français) En même temps ils paraissaient tous deux très excités. J'entendis alors M. Guérin dire à Edouard: Allez-vous-en, je ne veux rien avoir à faire avec vous. Alors Edouard fut du côté de la rue St-Philippe et je lui dis de ne faire aucune attention à ce que Guérin lui avait dit, parce qu'il était dérangé, je veux dire ivre. Après cela, Edouard s'en fut et Guérin aussi. Un moment après, M. Guérin revint et dit: Je vais prendre les chars et m'en aller chez moi pour me reposer. Et sur son chemin il vit Edouard avec un officier de police et un autre gentleman qui s'avançaient de son côté."

L'officier Gustave C. Marigny, officier de police No 519 du Second District, demeurant rue d'Amour, No 575, 3me District, fait la déclaration suivante:

Hier matin, vers 6 heures et demie, l'officier Young vint à moi au marché aux légumes et me demanda si j'avais quelques chevrettes à lui donner. Je lui dis que oui, et au même moment Edouard l'approcha pour lui dire qu'il avait besoin de lui. Il partit donc avec Edouard et cinq minutes après j'entendis un coup de pistolet. Je courus jusqu'à la table de Rose et je vis Young, blanc comme un drap, appuyé contre une table. Il ne pouvait parler. Je lui demandai ce qu'il y avait. Il me dit que ce n'était rien qu'un coup tiré en l'air. Après cela, Mme Simon me dit de passer de l'autre côté et que je pourrais voir Guérin. Arrivé à la rue St-Philippe, je ne vis pas Guérin. Je retournai sur la Levée où je ne le vis pas davantage. Je fus à l'étal d'Edouard où un petit garçon me dit de courir au marché aux légumes. Il était tombé près de la table de Langton. Je m'y transportai avec l'officier Trépaguier et je trouvai en effet en cet endroit Edouard mourant. Il ne pouvait parler. Je n'ai pas vu l'officier Young. Après cela, je fus à la station faire mon rapport au clerc et au sergent. J'amenai M. Estopinal avec moi pour voir l'homme. Il me dit que ce qu'il y avait de mieux à faire était d'avoir une voiture et de l'envoyer chez lui. M. Estopinal me dit de disperser la foule, ce que je fis avec l'aide de l'officier Trépaguier.

Nous, membres du jury, après avoir entendu les dépositions des témoins et avoir pris connaissance de l'examen du corps fait par l'avocat de ville, nous rendons le verdict qu'Edouard Forrest a été tué par un coup de pistolet, la balle pénétrant dans le côté gauche du ventre entre la 10e et la 11e côte, et enlevant un morceau de l'artère abdominale; le résultat de cette blessure ayant été une grande hémorrhagie intérieure et la mort; la dite blessure ayant été faite par un nommé Arthur Guérin le 25 septembre 1868, à 7 heures du matin, à ce qu'on peut supposer. (Suivent les signatures.)

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer les contradictions nombreuses dans les quelles sont tombés les témoins interrogés par le coroner du 2e district. Tout est incohérent jusqu'aux témoignages concernant l'heure où le meurtre a été commis.

Il est clair d'après cela que Guérin aurait pu, dans des circonstances ordinaires, se constituer spontanément prisonnier, car nous ne voyons pas qu'il ait rien à craindre de la justice. Mais l'excitation des nègres était assez grande pour lui faire redouter un de ces jugements impitoyables, que la raison condamne sans pouvoir en empêcher l'effet, et lui homme sensé ne le blamera d'avoir voulu s'y soustraire.

REDDITION.—Nous apprenons du député shérif, M. Dick, qu'Arthur Guérin, accusé d'avoir tué l'homme de couleur Forrest au Marché français, vendredi dernier, dans la matinée, s'est rendu hier soir aux autorités civiles de la paroisse d'Orléans, et qu'il est maintenant écroué à la prison de paroisse.

L'ENQUÊTE DEVANT LE CORONER.— En indiquant, hier, la composition du jury d'enquête, nous avons dit que parmi les membres du jury il y avait un étranger: nous n'entendions pas dire qu'il n'était pas naturalisé. Le coroner et son député nous font savoir que cet étranger est naturalisé depuis longtemps et qu'ils ont toujours soin de demander aux membres du jury s'ils sont citoyens avant de les admettre à siéger.

LES FUNÉRAILLES DE FORREST.—Le lieutenant Schoenecker avait notifié au chef de police que les funérailles d'Ed. Forrest, l'homme de couleur tué au marché aux légumes auraient lieu hier à 4 heures et que les divers clubs de couleur, en habits de citoyens, y assisteraient. La route de la procession devait être les rues Amour et des Remparts, jusqu'à la chapelle, au coin des rues Remparts et Conti, et de là au cimetière St-Louis. Le programme a été exécuté en plein et sans aucun désordre.

LE NOM DU MULATRE TUÉ—Nous recevons de M. J. E. Faurès une réclamation au sujet de l'orthographe donné dans l'*Abeille* au nom du mulâtre tué par Arthur Guérin. Nous l'a... journaux du soir avaient donné au défunt trois noms: Desforges, Forrest et Preston, et que notre rapporteur a copié le nom sur le procès-verbal d'enquête du coroner.

A M. l'Editeur de l'*Abeille*,

Nlle Orléans, 26 septembre 1868.

Votre rapporteur a fait une erreur en annonçant ou en faisant annoncer dans votre journal de ce jour, au sujet de l'affaire de M. Arthur Guérin que Edward Faurès avait été tué, quand il aurait dû voir dans toutes les gazettes de la ville que c'était Edwd Forrest. La famille Faurès est la seule qui existe en Louisiane. Veuillez, je vous prie, faire corriger cette erreur.

Votre dévoué serviteur. J. E. FAURÈS.

LE BILL D'ÉGALITÉ SOCIALE—Le gouverneur Warmoth a mis son veto sur le bill d'égalité sociale, et l'opinion à peu près générale est que le bill aura difficilement le vote des deux tiers requis pour qu'il devienne loi.

OUTRAGES DU BUREAU D'ENREGISTREMENT.—Ce bureau ayant refusé d'enregistrer l'Honorable N. H. Cooley, juge de la 5e Cour de District, le juge Cooley a adressé une pétition au juge Léaumont de la 5e Cour de District, exposant ses qualités et son droit. Il y a, sans contestation, prêté le serment de la Constitution d'Etat et le refus du Bureau de l'inscrire simplement parceque le pétitionnaire avait refusé de répondre à la question faite sur le nom de la paroisse où il est né.

Le juge Léaumont a ordonné un writ de mandamus, suivant la demande du pétitionnaire ou qu'il fût montré pourquoi il n'y serait pas fait droit, lundi prochain 28 à 11 heures.

LA DÉLÉGATION DE ST-LOUIS.—Les délégués de cette ville sont partis hier soir, après avoir reçu ici toute sorte d'attentions de la part des habitants et des clubs, particulièrement des clubs "Chevaliers de Blair," "Constitution" et "Hancock."

CLUB DÉMOCRATIQUE DES EX SOLDATS ET MARINS UNIONISTES—Ce club s'est réuni hier soir dans la salle Hancock, rue du Canal—200 membres étaient présents. Le club s'est organisé par l'élection de ses officiers dont voici la liste nominale:

Président: le général James B. Steedman;
1er vice président, le colonel A. Grow;
2d do do le col. Wm M. Daily;
Secrétaire, James E. McBeth,
Trésorier, Robert D. Bovard;
Maréchal, le capt. J. H. Darling.

Le colonel Grow a fait un éloquent discours. Il a dénoncé les fausses représentations de la presse radicale et des meneurs radicaux sur la situation des unionistes dans le Sud, qui, dit-il, sont venus ici pour y vivre d'une manière permanente et élever leurs enfants. Leur présence continue est un démenti aux assertions des radicaux.

Le colonel Daily qui a parlé après, a montré que son appui donné aux démocrates était conforme à son devoir de patriote sans préjudice pour son service comme soldat.

Le général Steedman, dans un discours brillant, a traité le Bureau d'enregistrement en termes acerbes. Il lui a reproché d'avoir adopté sans autorité des règles qui excluaient de la liste électorale des unionistes tels que le général même.

"Nous ne pouvons, a-t-il dit, être toujours patients. Nous devons faire notre devoir *paisiblement*, si nous pouvons, mais *fermement* s'il le faut et si cela est nécessaire. Nous marcherons aux polls en solides phalanges le 3 novembre prochain." Le général Steedman a parlé avec une grande force et beaucoup d'énergie. Tous les discours ont été vivement applaudis et plus de 50 noms ont été ajoutés à la liste.

BROOM RANGERS JUNIOR. — Réunion des membres du club, aujourd'hui dimanche, à midi, à la salle de l'Opéra.

CLUB DÉMOCRATE NATIONAL DU QUATRIÈME WARD. — Ce club a reçu hier soir une bannière offerte par les dames du ward, à la résidence du capitaine John Slemmer, rue du Canal. Miss M. J O'Brien a fait un joli discours de présentation auquel l'ex-sénateur Jewell a répondu. La même cérémonie s'est accomplie pour la réception d'une guirlande offerte par Mme F. Holmes, qui a dit quelques paroles de circonstance auxquelles a répondu le président du club, M. George Cronan. La procession ensuite est allée présenter ses compliments en musique et en hurrahs à plusieurs journaux de la ville, sans oublier l'*Abeille*, ce dont nous lui sommes fort reconnaissants.

LES YNFANTES DE SEYMOUR. — Il y a eu un grand meeting de ce club hier soir, au wigwam des "Rough and Ready", au coin des rues Quartier et Chartres. Les Ynfantes de Seymour sont au nombre de 200 membres réguliers et d'environ 50 membres honoraires. Officiers: M. Gabriel Prats, président; M. Jose Barba, vice-président; M. Joseph Pianellas, secrétaire; M. Manuel Truch, trésorier, et M. V. Pianellas, maréchal.

L'uniforme du club est très joli: Képis blancs, avec bande d'or pour les officiers, et une bordure différente pour les membres. Chemises blanches et pantalons noirs. La procession se servira des lampes wide-awakes.

Au meeting d'hier soir, il a été résolu, sur la motion de M. John Flores que les processions seraient conduites avec le plus grand ordre sans hurrahs et sans acclamations. Cette résolution a été reçue à la satisfaction par tous les membres présents qui ont applaudi des mains, mais non de la voix, pour donner le bon exemple.

M. J. Flores a annoncé que les éditeurs de l'*Abeille*, de l'*Epoque* et du *Times* avaient été nommés membres honoraires du club, ce qui a été dûment approuvé.

Le Club fera sa première sortie samedi. Après l'expédition de nombre d'affaires et après quelques remarques éloquentes faites par le vice-président Barba et d'autres, le Club s'est ajourné.

Nous offrons au Club les remerciements empressés de l'*Abeille* pour les compliments très flatteurs que ses éditeurs en ont reçu.

CLUB DÉMOCRATIQUE ALLEMAND du 7E WARD—Une belle bannière a été offerte à ce club hier soir, par Miss Ellen Laughauser, Avenue Claiborne. Le président du club, M. J. Punstine, a prononcé le discours de réception et d'autres discours ont été faits par MM. Sibilsky, de la *Presse Allemande*, et Sambola et Pasley. Les Innocents en habits de ville et le club Allemand du 2d District ont participé à la démonstration.

UN PETIT GARÇON BLESSÉ PAR UN NÈGRE—Vendredi soir, un nègre a tiré sur un petit garçon, dont le nom ne nous a pas été donné, et l'a blessé à la main. Son crime était d'avoir crié hurrah pour Seymour et Blair. Le nègre a pu s'esquiver.

NOYÉ.—Un nègre en roulant une balle de coton sur la Levée, hier, est tombé dans le fleuve au débarcadère des bateaux de la Rivière Rouge, et s'est noyé. Un blanc avait vainement tenté de le sauver.

INCENDIES — Hier matin, vers deux heures, le feu a pris dans une écurie de M. Center, rue Bienville, près de l'Avenue Carrollton, et a détruit cette écurie et deux bâtisses de bois, appartenant également à M. Center. Le montant de l'assurance n'est pas donné.

Un grand incendie a détruit tout l'arrière partie du bourg de Gretna, dans la nuit de vendredi à samedi. Ayant pris dans une maison de bois et s'étendant rapidement aux bâtisses voisines, ce feu a dévoré plusieurs maisons. On évalue le dommage à $25,000.

CONTREFAÇON.—Un nommé H. N. Webster, accusé d'avoir fait passer un billet contrefait de $10, sachant qu'il était faux, a été arrêté et transféré au commissaire des Etats-Unis.

ACCIDENT.—Un nommé Peter Dezenovich, à moitié ivre, dit-on, est tombé de sa charrette, au coin des rues Dauphine et Dumaine, vendredi dans l'après-midi, et s'est fait beaucoup de mal. Il a été transporté à l'hôpital.

FAUSSES REPRÉSENTATIONS—Alex. Purcell, accusé d'avoir, à l'aide de fausses représentations, obtenu de H. S. Harker une somme de $546, le 16 juin, a été obligé de donner caution pour comparaître lundi prochain.

AFFAIRE D'ENLEVEMENT — Vendredi, un mandat d'arrêt a été lancé contre Julia Davis, accusée d'avoir enlevé une jeune fille, Mary Lee, et de l'avoir gardée contre sa volonté et celle de ses parents, pour la faire entrer dans une voie de prostitution. La prévenue qui a un établissement rue des Remparts, dit que la jeune fille est venue librement chez elle, ce qui a paru, d'après les circonstances, assez vraisemblable. La jeune fille ne voulant pas retourner chez ses parents a été envoyée dans une maison de correction.

TEMPERATURE—26 Septembre.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN,
No 111, rue du Canal.
Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	60	degrés
Midi	70	"
3 heures P. M.	74	"
6 heures P. M.	74	"

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

St-Petersbourg, 26.—La frégate Alexandria Newski avec le Grand Duc à bord, a fait naufrage.

St-Petersbourg, plus tard. — Une dépêche qu'on vient de recevoir, annonce que le Grand Duc est en sûreté. L'équipage est probablement sauvé aussi.

Paris, 26. — Les nouvelles de Madrid sont maigres et favorables au gouvernement.

Paris, 26 — Le *Moniteur* publie les nouvelles suivantes de l'Espagne: La Catalogne est tranquille. Une bataille entre l'armée royale sous Sarva et les insurgés sous Serrano est attendue de moment en moment, car, aux dernières dates les forces hostiles se rapprochaient les unes des autres. Salamanca a été envoyé à la reine Isabelle par le général Concha pour demander que le jeune prince des Asturies fût allé dans la capitale ... nation. La reine a refusé, et a répondu que le prince ne devait pas gouverner un peuple composé de voleurs et d'assassins.

Londres, 26—Madrid est tranquille mais s'attend que le signal pour la rébellion. On rapporte que la reine a abdiqué en faveur de son fils le prince des Asturies. Le général Sarva est maître de Cadix.

Paris, 26 au soir—Les journaux officiels d'Espagne disent que le mouvement contre le gouvernement a échoué.

Nouvelles de Washington.

Washington, 26—Le maire Bowen et l'alderman Richards ont actionné l'*Evening Express* pour diffamation et réclament $10,000 de dommage.

On dit qu'une consultation entre le Président et Schofield a eu pour résultat la détermination de renforcer Sherman et Meade à la fois.

La Grande Loge des Odd Fellows se rassemblera l'année prochaine à San Francisco.

L'amiral Semmes a passé ici en route pour New York où il va surveiller l'impression de son nouveau livre.

McCulloch a soumis à Evarts la question de savoir si les officiers incapables de prêter le serment prescrit ont droit à un salaire pour des services passés, et si l'affranchissement politique d'hommes incapables est rétroactif.

Le revenu a touché pour la semaine ... l'émeute à Camilla.

Le général Howard a eu une longue entrevue avec le président aujourd'hui, la première depuis nombre de mois.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 26—Le bill du Sénat déclarant les nègres inéligibles aux places, est à l'ordre du jour de lundi.

Le comité de la Chambre sur l'état de la République, a fait un rapport qui a été adopté à la presque unanimité. Le rapport dit: Nombre de questions qui ont été soumises au comité des accusés, ont été adressées par l'arbitrage de sabre. La Georgie se conduit comme le peuple des autres Etats composant le gouvernement *de facto* de la Confédération a acquiescé aux conséquences inévitables de la lutte.

Tout en croyant au droit de l'Etat à rentrer dans l'Union à des conditions d'égalité avec les autres membres de l'Union, les privilèges et les immunités de ses citoyens étant toujours protégés par la Constitution, le peuple a acquiescé au plan de reconstruction jugé nécessaire et prescrit par le pouvoir législatif, bien que les pénalités et peines imposées aux meilleurs citoyens fussent regardées comme injustes et oppressives. Cédant passivement à l'autorité exécutive des Etats-Unis, le peuple de Georgie s'est mis à organiser un gouvernement d'Etat en harmonie avec les termes du plan de reconstruction du Président, se conformant à la condition de la ratification de l'émancipation des esclaves, à la répudiation des obligations de l'Etat, et à la reconnaissance de la validité de la dette publique des Etats-Unis.

La reconstruction sous le plan congressionnel est un fait accompli; notre représentation dans le Sénat et dans la Chambre a été admise au Congrès des Etats-Unis.

Nous réprouvons hautement le caractère violemment abusif et incendiaire de certaines publications politiques et de discours publics qui excitent et enflamment mal à propos les préjugés et les passions des deux races.

Nous réprouvons les assertions fausses et criminelles des feuilles publiques et des adresses publiques faites dans le but de soulever la race nègre contre la race blanche; nous réprouvons les conseils donnés par des hommes qui ne sont pas identifiés avec les intérêts de l'Etat, ce qui a engagé les nègres à s'armer pour la défense de droits et de privilèges qu'une majorité de la race blanche est supposée vouloir refuser à la race noire.

Nous regrettons que des hommes parmi nous pervertissent et exagèrent les faits, mettaient leur imagination en frais pour trouver matière à publication, donnant au monde des tissus de faussetés tendant à produire à l'étranger la fausse impression qu'il y a peu de protection pour les personnes et les propriétés et peu de sécurité pour la vie et la liberté dans cet Etat.

Nous affirmons que c'est le but de la race blanche de cet Etat de protéger fidèlement la race nègre dans la jouissance de tous les droits, privilèges et immunités, qui lui sont garantis par la Constitution et les lois des Etats-Unis et par la Constitution et les lois de cet Etat. Nous affirmons qu'il n'y a dans aucune partie de cet Etat le moindre projet d'amoindrir le droit constitutionnel du peuple à l'assemblée pour l'examen de toute manière ou d'obstruer aucune portion du peuple dans la jouissance de tout autre droit ou privilège constitutionnel.

On a répondu comme suit aux efforts faits pour emprunter de l'argent sur le crédit de l'Etat de Georgie:

New-York, 19 septembre 1868.

A ——, cai sier, Atlanta (Ge):

La négociation proposée est une de celles que dans des temps plus heureux et plus calmes nous eussions été charmé d'entretenir, mais dans l'état actuel des choses politiques et commerciales, notre bureau est opposé à ce que nous prenions aucun risque en dehors du cercle des transactions mercantiles ordinaires.

Signé: J. L. WORTH, caissier,
Banque nationale du Port.

Le général Meade est revenu du Nord.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 26, 6 P. M.—Arrivé, la goëlette Angelina en 6 jours d'Utila, avec une cargaison de fruits; arrivé le steamer Bienville, de New-York, avec fret et passagers. Pas de départs.

Nouvelles des rivières.

St-Louis, 26—7 pieds d'eau dans le fleuve jusqu'à Cairo.

Pittsburg, 26—9 pieds d'eau dans le chenal, et la rivière monte.

Louisville, 26.—La rivière monte vite avec 10 pieds 2 pouces dans le canal. Temps clair et agréable.

Marchés américains.

La Havane, 26—Sucre inactif. Nos 10 et 12 de 7 1/8 à 7 3/4. Mélasse lourde. Graisse ferme à 19 3/4. Farine calme de 11 1/2 à 13.

New York, 26—Coton ferme. Vendu aujourd'hui 900 balles. Mid. 25 1/2; farine lourde. Blé en baisse. Maïs d'un cent en baisse. Whiskey ferme 1 28. Graisse lourde, Fret plus ferme.

New-York, 26—Argent facile. Etat des banques, favorable. Sterling calme à 8 5/4 à 9. Or, fermé à 142 et 142 1/8 demandé. Fonds publics inactifs. Bons de l'Etat fermes.

New York, 26—5-20: 113 7/8; 10-40: 104 5/8. L'état des banques accuse: une augmentation dans les prêts de $2,448,000; une diminution de $2,052,000 dans les espèces; une augmentation de $6,000 dans la circulation; une diminution de $756,000 dans les dépôts, et une diminution de $185,000.

Mobile, 26 — Coton ferme. Tendance à la hausse. Vendu aujourd'hui 700 balles. Middling 22. Reçu 625 balles. Exporté 655.

Cincinnati, 26—Farine inactive et sans changement. Porc 28. Graisse 19. Beurre 35. Fromage 16 à 18. Pommes 3.00. Sucre 12 1/2 à 15 1/2.

St Louis, 26—Tabac 7.25. Farine superfine 5.20. Maïs 95. Avoine 51. Graisse 19. Whisky 1.50.

Louisville, 26.—Vendu 26 boucauts de tabac, 6 à 8. Hausse sur les bonnes qualités. Farine superfine 6 50 à 7 00. Bacon 13. Coton Mid. 23. Whiskey 1 40.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 26, au soir. — Coton un peu plus ferme.

Chester, 26, — 26—La barque Sunny Side, de Philadelphie pour Brême, avec un chargement d'huile, a été frappée par la foudre et a fait explosion aujourd'hui. Le pilote manque et le capitaine et l'équipage ont été cruellement échaudés.

Londres, 26—Après un engagement très vif à Santander, les rebelles se sont réfugiés sur leur flotte. Ils sont particulièrement forts sur les bords de la mer. Deux régiments royaux envoyés contre Cadix ont, dit-on, passé aux rebelles.

Washington, 26—La délégation législative de l'Alabama, ayant négligé d'apporter une copie authentique de la résolution en vertu de laquelle elle agit, attendra que cette copie soit envoyée.

Le gouverneur Smith est avec la délégation, par requête de la Législature, afin de conseiller et d'appuyer les délégués. Il n'a aucune fonction officielle à exécuter ici en conséquence de la demande de troupes.

Il est d'opinion, cependant, que l'action de la Législature, bien qu'extraordinaire dans la forme, est en harmonie avec les exigences de la Constitution en matière d'assistance fédérale pour l'Alabama.

Il ne sympathise pas entièrement avec la Législature dans son appel pour avoir des troupes additionnelles et il croit pouvoir, avec son autorité exécutive, maintenir la paix dans l'Etat.

Le peuple désire la paix, et les hommes des deux partis lui ont donné des assurances d'appui dans ses efforts pour atteindre le but. Il dit qu'il y a quelques désordres sur la ligne de la rivière Tennessee et au nord de Mobile, mais partout ailleurs il n'y a aucune indication de troubles, et aucune disposition à résister à la loi. Nul officier régulièrement installé, dans aucune autre portion de l'Etat n'a éprouvé de résistance dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le gouverneur craint que pendant l'excitation de l'élection prochaine des personnes imprudentes puissent commettre des actes qui conduiraient à des troubles sérieux, à moins qu'elles ne soient retenues par quelque assurance du Président que leurs tentatives seraient promptement comprimées par l'autorité fédérale. A part cela, le gouv. Smith pense qu'aucune intervention fédérale n'est nécessaire pour le moment.

New-York, 26—Or 131 3/4. Coton ferme. Mid. 25 1/2. Fret, ferme.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Le comité de finance fait un rapport favorable sur un acte autorisant les collecteurs de taxe à recevoir en payement les warrants émis pour couvrir les dépenses de cette législature ou de toute législature précédente; pour empêcher toute spéculation de trésorier, les warrants seront reçus au pair. Le bill passe.

Un acte pour la protection des terres de l'Etat contre toute inondation au moyen d'une émission de cinq millions de piastres en bons, est référé au comité de finance.

Une résolution de M Day permettant aux maires des corporations de marier les gens, est déférée au comité judiciaire.

Le bill de M. Campbell relatif aux élections est discuté et plusieurs sections sont adoptées.

La section 15 porte que chaque citoyen pourra, le jour de l'élection, avoir sur lui ouvertement des armes d'offense ou de défense, les armes cachées restant prohibées; toutefois les commissaires d'élection pourront requérir que toute personne s'approchant jusqu'à un baldaquin de mille de tout poll ou collège électoral, soit désarmée, et d'ordonner à tout shérif ou constable ou à tout officier qu'ils pourront nommer d'arrêter et emprisonner toute personne violant les clauses de cette section; un tel emprisonnement ne devant pas s'étendre au delà de l'heure de la clôture des polls.

Les résolutions ont été remises à lundi, après quoi le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre se réunit à midi sous la présidence de M. Lowell; 52 membres sont présents.

Collins (rad), d'Orléans, présente une résolution qui autorise le Comité des Banques à siéger pendant les vacances de la Législature et à employer un secrétaire. Lue et mise au rôle.

Une résolution de Heidenheim pour avoir deux séances par jour à partir de lundi, est mise au rôle.

Une résolution de Hill (c), d'Ascension, pour déclarer rue à la place de Kavanagh, de St Landry, absent sans congé, celui qui conteste son siége, est mise au rôle.

Une résolution de Wren (rad), de Bossier, pour nommer un comité de 5 membres pour examiner les actes reprochés au Bureau d'enregistrement, est mise au rôle.

(Il nous semble que c'était le cas où jamais de suspendre les règlements.)

Sur la proposition de Yorke, (rad), chairman du comité des élections, on retire à M. Castillo, qui conteste le siège de Prescott, de St Landry, le *per diem* et les frais de voyage précédemment alloués.

La Chambre autorise le comité des levées à siéger pendant les vacances.

Le majorité du comité conclut à la confirmation de MM Chaney et Huget, deux membres de la majorité demandent que les sièges soient donnés aux contestants V M et Robert Lange, et au troisième, Dennis Burrell, (coul.), conclut à une nouvelle élection.

Le comité judiciaire fait un rapport sur plusieurs bills.

Le message du Gouverneur contenant son veto sur le bill de la Chambre No 11, sur les droits civils, est reçu à ce moment.

Isabelle (coul), d'Orléans, l'auteur du bill, parle contre le veto. Il est surpris qu'un pareil document vienne d'un fonctionnaire élu par le parti radical; il considère le message comme très faible. Il dit que le veto est l'application de certains principes du programme de Chicago qu'il n'a pas approuvés. Ce bill ne faisait qu'appliquer une clause de la Constitution reçue par le Congrès sans objection de la part des radicaux.

Il veut que sa race ait le même pied que les autres. Quand il verra un homme de couleur éléevé au Congrès, il sera prêt à s'écrier: "Seigneur, j'ai vécu pour voir ton salut, et je suis prêt à partir." Il ne veut pas de différence entre le blanc et le noir, et dit que le créateur les a faits à l'image de son auteur. On accueille le Mexicain dans les hôtels malgré sa peau foncée, parce que le Mexique a des mousquets et qu'il en aurait envahi les portes pour venger l'insulte faite à un de ses enfants. Le Portugais noir est reçu dans nos hôtels, parce que la sienne et qui ont la peau foncée que la sienne et qu'il ... des tables de café ne veulent pas y admettre les noirs. On a promis à sa race tous les privilèges et elle ne sera satisfaite que quand elle les aura. Il faut que le nègre batte le fer pendant qu'il est chaud. L'orateur se livre alors à une argumentation risible sur la Constitution des Etats-Unis.

Burrell (coul) de Lafourche, très excité, prend la parole dans le même sens. Il dit que partis il croirait proprement son Excellence. Il l'a entendu dire à un club du 3e ward que si le noir montait il monterait avec lui et que si le noir tombait il tomberait avec lui.

Peter Harper, (rad) de St Charles, parle contre le message disant que c'est une émanation de préjugé qu'a produit le Code noir. Il veut l'amalgamation de l'esprit et de la matière, la mise en contact des ignorants avec les intelligents, et conséquemment le noir doit faire sa société du blanc.

George Washington (couleur) d'Assomption, est surpris du message, mais il est prêt à demander et maintenir ses droits. Si le gouverneur a trahi le parti qui l'a mis au pouvoir: violé le serment qu'il a prêté devant Dieu, que la responsabilité en retombe sur lui. L'orateur dit qu'il est le plein de son sujet qu'il éclaterait s'il ne disait rien. Il menace le gouverneur d'une mise en accusation. Son opinion est que le gouverneur n'a agi ni par devoir ni par conviction, mais qu'il a eu peur et qu'il a été faible des genoux. Si ce bill amène un conflit qu'on laisse le conflit arriver; le noir y est préparé. Cette journée sépare le gouverneur du parti radical. L'orateur dit qu'il a été trompé. Il y avait beaucoup de vrai dans ce que les démocrates disaient des carpet baggers, dont Warmoth fait partie. Il dit qu'il y a dix huit mois on l'a averti que Warmoth ferait ce qu'il vient de faire et qu'il voit que la prédiction s'est vérifiée.

Pour moi, ajoute-t-il, ce ne sont ni les menaces ni les offres qui m'amèneront à trahir mon parti et à violer mon serment. Si le gouverneur Warmoth a eu peur à cause d'une petite agitation ou a cédé à d'autres influences, je tiens à ce qu'il sache que les vrais radicaux de cette Chambre restent fidèles à leurs principes.

Ayant dit ce qu'il avait sur le cœur, George Washington se rassoit.

Noble, (dém) d'Orléans, parle en faveur du veto. Il rappelle que les propriétaires d'établissements ont des droits aussi bien que les autres et que ce bill viole ces droits. Ce n'est pas là une question politique à régler par une loi, c'est une question de société. Le propriétaire d'un café ou d'un lieu d'amusement doit être aussi maître chez lui qu'un particulier.

Faulkner (rad.) de Caldwell, est d'avis qu'il n'y a rien de politique dans le sujet. L'objet de tout bon gouvernement est de protéger la vie, la liberté et la propriété et la poursuite du bonheur. La constitution d'Etat et le bill des droits civils du Congrès y pourvoient suffisamment. Que veut-on de plus?

Plusieurs membres de couleur répondent: oui; nous voulons l'égalité sociale.

Alors, répond Faulkner, vous ne l'aurez jamais par des lois. Elle n'a jamais été et ne sera jamais obtenue par ce moyen. Ce bill, dit-il, est une invasion des droits de propriété, invasion qui ne sera pas tolérée. Vous, hommes de couleur, vous dites que vous voulez éviter une guerre de races. Est-ce en passant de pareilles lois que vous l'éviterez? De telles lois la produiront inévitablement. L'orateur pense que le gouverneur a agi sagement en s'approuvant pas le bill.

La discussion est renvoyée à lundi à 1 heure P. M. L'impression du message est ordonnée. La Chambre s'ajourne à lundi à midi.

Revue européenne.

Nos journaux de Paris vont jusqu'au 9 courant. En voici quelques extraits.

Nous lisons dans *La France* du 8:

Deux membres du cabinet de Berlin, M. von der Heydt, ministre des finances, et M. de Schleinitz, ministre de la maison royale, viennent de passer quelques jours à Paris. Le premier revenait d'une excursion dans le Midi de la France; le second, d'une villégiature à Trouville. Leur voyage avait, par conséquent, un caractère purement fortuit et ne se rattachait à aucune mission politique. Il était cependant naturel qu'ils ne quittassent point Paris sans voir M. le ministre des affaires étrangères.

Cette visite a été, assure-t-on, l'occasion d'un nouvel échange de vues entièrement favorable au maintien et à la consolidation de la paix européenne.

Les indices d'heureux augure qui se multiplient ainsi depuis quelques jours, avaient fait ressortir le bruit de négociations à la veille de s'entamer, pour arriver à un désarmement général. Une dépêche venue de Londres, allait jusqu'à affirmer que déjà des pourparlers s'étaient engagés, à cet égard, entre St Petersbourg, Paris et Berlin. Un télégramme de cette dernière ville déclare la nouvelle inexacte. Il n'était pas besoin de ce démenti pour comprendre que, dans tous les cas, elle était au moins prématurée.

Les journaux commentent les discours conciliants de Reverdy Johnson en Angleterre et signalent de tous côtés les bruits d'alliance entre la Russie et les Etats Unis:

La diplomatie russe, dit l'*International*, en traitant les rapports les plus intimes avec le cabinet de Washington. Nous tenons de la meilleure source que le prince Gortschakoff, durant son séjour en Allemagne, a échangé plusieurs dépêches importantes avec M. Seward.

On lit dans une correspondance de Madrid, 31 août, adressée au *Journal de Bruxelles*:

Des lettres de Cuba, d'une source très autorisée, annoncent comme un fait accompli l'alliance des Etats Unis avec la Russie et jusqu'à un certain point avec la Prusse. Cette alliance aurait en vue l'éventualité d'une guerre générale, et garantirait à la puissance américaine, pour prix de l'assistance de sa flotte, les conquêtes qu'elle pourrait faire dans le nouveau monde et la possession d'une station militaire dans la Méditerranée, ce qui lui donnerait naturellement le droit de dire son mot dans les affaires de l'ancien monde.

Que ce soit l'ambition des Etats-Unis, la chose n'est pas douteuse. Reste à savoir si les événements seront tels que la flotte américaine puisse y prendre part.

Une autre lettre, écrite de Constantinople, 31 août, et que nous transmet la *Correspondance du Nord-Est*, n'est pas moins affirmative sur les tendances des Etats-Unis à se prêter aux intrigues de la Russie en Orient.

Voici ce que nous lisons dans cette lettre:

Les Etats-Unis sont, paraît-il, fermement résolus à prendre une part active dans les événements qui se préparent en Turquie: la visite de l'amiral Farragut à Constantinople avait un but politique bien défini, ce n'est que le premier pas vers des démarches plus décisives. Ce qui donne beaucoup de vraisemblance à cette supposition, c'est l'arrivée à Constantinople d'un envoyé spécial du président Johnson, chargé de traiter avec la Porte les deux questions soulevées récemment par le Congrès américain, c'est-à-dire la cession de la Crète à la Grèce et la liberté du passage des Dardanelles pour les bâtiments de guerre. Le général américain Morris, à qui cette mission a été confiée, est arrivé à Constantinople il y a quelques jours, et hier il a été reçu par le grand-vizir, Aali Pacha.

L'amiral Farragut a quitté Constantinople avant-hier, 29 août, et il s'est rendu avec son escadre à Athènes. Avant de prendre la mer, il a reçu à bord de la frégate amirale, le *Franklin* une députation de la colonie grecque de Constantinople qui est venue rendre cet hommage en sa personne à la république américaine, et la remercier de ses sympathies pour la cause hellénique. Les discours prononcés à cette occasion de part et d'autre ont été très explicites, et l'amiral a formellement assuré que les Grecs peuvent compter sur l'appui des Etats-Unis.

On écrit de Berlin à la *Correspondance du Nord-Est* que toutes les nouvelles s'accordent à dire que la Russie compte sur une alliance étroite avec les Etats-Unis, principalement en vue de la question d'Orient. Nous savons que le cabinet de Washington insiste en faveur de l'indépendance de l'île de Candie, faisant en quelque sorte table rase des droits de la Turquie. Serait-ce par hasard en vertu de la doctrine Monroe qui interdit à l'Europe de s'occuper des affaires intérieures des Etats-Unis, que ceux-ci auraient la prétention d'intervenir dans les affaires du continent européen?

Berlin, 7 septembre.

On dément de bonne source, comme étant entièrement controuvée, la nouvelle donnée par un télégramme de Londres que la Russie aurait présenté à Berlin et à Paris des propositions tendant à un désarmement.

On prête à Napoléon III l'intention de ne prendre aucune décision dans les questions de politique intérieure ou extérieure, que dans les jours qui précéderont le départ de la cour de France de Biarritz; le monde diplomatique semble pénétré de cette idée, que des décrets importants seront datés de cette ville.

L'un de ces décrets, dit-on, portera la suppression du ministère d'Etat, résolution qui modifiera considérablement les rapports du pouvoir avec les Chambres françaises.

Plusieurs journaux attribuent, d'après l'*Indépendance belge*, au prince impérial les paroles suivantes: "Quand je serai empereur, j'exigerai que tout le monde remplisse ses devoirs religieux. Je ne souffrirai personne sans religion."

Nous sommes en mesure d'affirmer que ces paroles n'ont jamais été prononcées.

Entre autres nouvelles relatives à la Belgique, voici ce que nous lisons dans un journal:

On s'entretient beaucoup, dans les cercles de Bruxelles, d'une éventualité qui, si elle se réalisait, amènerait des conséquences assez imprévues. Il s'agit de la mort du jeune comte de Hainaut, héritier présomptif de la couronne belge.

On croit généralement que le prince impérial de France serait fiancé à la jeune princesse Marie-Amélie, qui atteint sa dixième année.

En l'absence d'autre héritier mâle, le roi Léopold pourrait ainsi, par cette union, réaliser, à un moment donné, l'annexion des deux pays, sans guerre et sans opposition de l'Angleterre.

Voilà assurément de la politique de haute fantaisie!

Si la cour de Belgique avait la douleur de perdre le prince héritier, et si le roi des Belges, Léopold II, qui n'a d'ailleurs que trente-trois ans, mourait sans enfant mâle, la couronne serait dévolue au comte de Flandres, frère puîné du roi, aux termes de l'article 60 de la Constitution belge, ainsi conçu:

"Les pouvoirs constitutionnels du roi sont héréditaires dans la descendance directe, naturelle et légitime de S. M. Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric de Saxe-Cobourg, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance."

Nous ne voyons donc pas, en présence de ce texte, comment le roi des Belges pourrait disposer de la Belgique, même à titre de dot politique, en faveur de sa fille, la princesse Louise-Marie-Amélie.

Des nouvelles du Japon, parvenues à Trieste par la voie de Hong Kong, portent que les agents français ont reçu pleine satisfaction pour le meurtre de leurs nationaux.

Le *Times*, prévoyant que le voisinage trop rapproché qui s'établit aux Indes entre l'Angleterre et la Russie doit, dans un temps donné, amener un inévitable conflit, conseille au gouvernement anglais de ne pas s'endormir dans une fausse sécurité, de tenir compte des récents progrès de la Russie dans ces contrées, de surveiller ses vues ambitieuses, et de se tenir toujours prêt à les réfréner.

LA LANTERNE VIT ENCORE.—M. Henri Rochefort adresse la lettre suivante à quelques journaux de Paris:

"Monsieur le rédacteur en chef,

J'avais préparé pour paraître à Paris, samedi 5 septembre, un numéro de la *Lanterne*, absolument et uniquement composé depuis la première jusqu'à la dernière ligne d'extraits des œuvres du prince Louis Bonaparte, aujourd'hui Napoléon III.

Ce numéro a paru tellement violent aux nombreux imprimeurs à qui je me suis adressé qu'aucun d'eux n'a consenti à en courir l'impression.

Le quinzième numéro de la *Lanterne* ne sera donc encore cette fois publié qu'à l'étranger.

Veuillez, monsieur le rédacteur en chef, agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

HENRI ROCHEFORT.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 26 septembre.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. Les capitaux sont abondants lorsqu'il s'agit de billets de premier ordre, mais on n'offre que peu de ces billets. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 pour cent par an et 1 par mois les billets de premier ordre, et 1 1/4 à 1 1/2 ceux de second ordre. Le bon papier de commerce est coté à 1 1/2 à 2 par mois, les billets hypothécaires à 10 à 12 par an ceux de premier ordre, et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 140 7/8 à 141 1/8 contre 142 3/4 à New York, et, après de très faibles transactions, a fermé à 140 1/2 à 140 3/4. Les seules ventes annoncées sont: $5000 à 140 3/4, $3000 à 140 7/8, $3000 à 141, et $1000 à 141 1/4. —Dans l'argent, $1000, en demi piastres américaines, se sont vendues à 137 1/2, ce qui est une hausse. Nous cotons les demi piastres américaines à 136 1/4 à 136 1/2 et 137 et les piastres mexicaines à 145 à 145 1/4.

La demande de change étranger a été animée, et les cours ont légèrement haussé à cause de la hausse de l'or à New York. Les offres ont été plus nombreuses, principalement pour achats de coton. Les ventes de sterling comprennent 1000 livres connaissement à 15 1/4, 2000 livres et 9000 livres à 151, 2000 livres et 2000 livres clear No 1 à 152 1/4, 12000 livres (5000 et 7000) à 152 3/8, 2000 livres de banque à 153 1/8, 2000 livres à 153 1/4, et une somme moins forte à 153 1/2. Dans le change sur France, 150,000 et 100,000) en change de commerce, à 3 72 1/2 et 215,000 (50 000 de banque, 65,000 et 100,000 de banquiers) à 3 71 1/4.

Le sterling peut être coté à 151 1/2 à 152 et 152 1/2 le bon à connaissement No 1 et clear, 153 à 153 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3 73 1/2 à 3 72 1/2 le premier et 3 70 le second.

Le change américain a été calme, sans variations. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte, une d'elles, cependant, a répondu à la demande de ses clients à 3/8. Les ventes de change de commerce sont: $40,000, sur New York, à vue, à 7/16 d'escompte, $40,000, $10,000 et plusieurs sommes moins fortes à 1/2.

Une vente de 11 actions de la compagnie du chemin de fer de la ville a eu lieu à $167 50. On n'a pas vendu de bonds.

Les billets de ville ont été négligés; ils ont fléchi de 1/2 pour cent. On a vendu $6000 à 25 1/2 d'escompte, $1000 et $15.000 à 36 1/4, $10,000 à 36 1/2, $6000 à 36 3/4, $1500, $2000 et $10,000 à 37 et $1500 à 37 1/2. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 37 1/2 d'escompte et vendu à 36 à 36 1/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 26 septembre 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4000 balles prises à des prix encore en faveur des acheteurs et nous cotons le good ordinary à — à 21 c, le low middling à 21 1/2 à 21 3/4, le middling 22 à 22 1/4 c, le strict middling à 22 1/2 à — c, et good middling à 23 1/2 à — c.

STAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868. balles		3044
Reçu depuis notre dern. rapport	2597	
" précédemment	34409	
		37006
		40050
Exporté aujourd'hui	1648	
" précédemment	6812	
		8460
Stock en mains		31590

TABAC—Depuis notre revue de mercredi dernier le marché a été fort calme, les transactions s'étant bornées à un ou deux petits lots. Les arrivages durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont fourni 47 btes; pas d'exportation. Recettes totales depuis le 1er sept 1868, 233 boucauts; total des exportations 142. Stock actuellement en mains et à bord de navires. 2199 boucauts. Les prix sont les mêmes.

Léger—Refused, 7 à 9; Common Leaf 9 à 10; Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15, fin 15 à 17; Choice selections, 18 à 20; fin pour cape, 22 1/2 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c Common leaf, 10 à 12 c; medium, 12 à 13 c, good, 15 à 16 c, fine 18 à 22 c; choice selections 19 à 22, Cape belles —.

SUCRE—Des ventes de sucre de Cuba, en caisses, se font par placements à 12 à 15 c le livre des Nos 12 et 13, 13 1/2 à 14 c pour le No 15 et 15 1/2 à 15 3/4 c pour le No 20. Le peu de sucre de la Louisiane, resté en mains se vend en détail à 13 1/2 à 15 1/2 c la livre de fair à prime.

MÉLASSE—Nous avons entendu parler de la vente d'un chargement d'environ 200 boucauts de mélasse de Cienfuegos, pris pour raffinerie à environ 45 c le gallon et quelques jours avant un chargement de mélasse de bas grade s'est vendu à 30 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre revue d'hier le vapeur Success, de St Louis, et l'Otawana, de Cincinnati sont arrivés ici.

FARINE—Le marché est calme, mais les prix n'ont éprouvé aucun changement. Dans l'article il ne se fait que des affaires par le placement à $5 50 pour la commune, $6 pour la fine, $7 pour la superfine, $7 50 pour la simple extra, $8 à $8 25 pour la double extra, $8 25 à $10 37 1/2 pour la triple extra et $10 50 à $12 50 pour l'extra de choix. Les principales ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 1500 barils dont 190 de triple extra à $10 37 1/2, 200 d'extra de choix à $10 50, 11 do de commune à $5 50, 25 de fine à $6, et 800 d'extra de choix à des conditions privées.

MAÏS—Le marché est extrêmement calme et les prix sont encore bas. Vente aujourd'hui de 315 sacs, dont 100 d'inférieur à 85 c, 225 de mélangé à 85 c, 210 de blanc prime à 92 cents et 250 do de blanc, de la Louisiane, en sacs de seconde mains à 90 c le boisseau.

AVOINE—260 et 400 sacs vendus à 58 cts—baisse de 2 c les boisseau.

SON—160 et 200 sacs vendus à $1 20 les cent livres, ne montrant aucun changement des prix, ce moins élevés d'hier.

FOIN—30 balles de foin prime de St Louis se sont vendues à $25 le tonneau. Ce prix est celui du placement. Le foin de la rivière Ohio se vend par le placement $21 le tonneau.

PORC—A été tenu plus haut aujourd'hui, à cause de la nouvelle d'une hausse de prix et d'une diminution du stock dans l'Ouest. Aujourd'hui les détenteurs demandent $31 du baril de mess et nous avons entendu parler de ventes de 400 barils, à des conditions privées et 100 à $30 le baril. Le mess se vend en détail à $30 75 à $31 le baril.

BACON—Le chiffre de la recette, quoique pas fort, excède cependant celui de la demande et le marché est calme et plus bas: 5 et 10 barriques d'épaules et 10 do de côtés désossés à des conditions privées. Les épaules se vendent en détail à 13 1/4 c; les côtés ribbed 16 c, les côtés clear ribbed 16 1/2 c, les côtés désossés 16 1/2 à 17 cts, les jambons passés au sucre 19 à 21 c la liv.

SAINDOUX—Le prime en tierçons est tenu à 20 cts, en barillets 22 c. Ce prix est celui du détail.

CORDE D'EMBALLAGE—Calme et sans changement. Les lots ronds de la meilleure corde faite à la machine est tenue à 9 c la liv, 9 1/2 à 9 3/4 c étant le prix de détail.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 27 septembre 1868.

Arrivé hier—176 bœufs du Texas, 174 veaux et veaux d'un an 16 cochons, 351 moutons, 12 vaches à lait.

Vendu—182 bœufs du Texas, 19 veaux et veaux d'un an, 6 cochons, 362 moutons et 6 vaches à lait.

Reste en vente 246 bœufs du Texas, 211 veaux et veaux d'un an, 157 cochons et 12 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	35 00	à	50 00
Do de 2me de do	25 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 1ère de do	25 00	à	30 00
Do de 2me de do	15 00	à	20 00
Do de 3me de do	10 00	à	12 00
Do de nourris au maïs, par livre net	—	à	—
Cochons, par livre, gr.	11	à	12 1/2
Moutons, 1ère qualité, par tête	3 50	à	4 00
Do 2me do do	2 50	à	3 00
Do 3me do do	2 00	à	2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00	à	100 00
Do 2me qualité, par tête	30 00	à	40 00
Veaux d'un an, par tête	8 00	à	15 00
Veaux de lait, par tête	6 00	à	7 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

Décédé, jeudi, le 24 septembre 1868, de fièvre congestive, à l'âge de 62 ans, à French Settlement, Paroisse Livingston, Lne, CHARLES SALASSI.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, *AU BUREAU DE CHANGE*
De J. BRETTE,
6........RUE ST-CHARLES.........6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 8sndt—1mPP

Aux éditeurs de l'Abeille.
Messieurs,
Veuillez, je vous prie, faire savoir à mes concitoyens que je ne suis pas le Marigny qui était de service au marché lors de l'affaire entre Arthur Guérin et Edward Forrest. Je suis un officier de nuit et je tiens à ce que l'on sache que je n'ai jamais reculé devant mon devoir, appartenant au sang des Marigny.
Nlle Orléans 26 sept 1868.
27 sept—1f No 781. ALFRED MARIGNY

CONSIDÉRANT que la situation politique et... l'état ... faite à nos habitants du Sud... arrivée à un état de crise qui met en péril ... propriété et la liberté des gens ... citoyens ... dans une ... étrangers, ... En conséquence, les étrangers habitant la Nouvelle Orléans, sont instamment priés de se réunir dimanche, 27, à midi, au local du GERMANIA HALL, angle de la rue Bienville et du passage de la Bourse. 26 sept—2f

Ad Universi terrarum orbis summi Architecti Gloriam. Resurgens ... VALLÉE DE LA NOUVELLE ORLÉANS, le 27 sept. 1868 (E. V.)
GRAND CONSISTOIRE DE LA LOUISIANE
La grande communication annuelle des Loges sous la juridiction du Sup. Cons. de la Louisiane, aura lieu aujourd'hui à DIX heures précises du matin, dans le Temple du Sup. Cons. Les représentants de la Chambre Symbolique, ainsi que les représentants des Chambres Capitulaires et Philosophiques sont priés d'être ponctuels. Tous les Maçons de la juridiction sont fraternellement invités à assister à cette communication. Par mandement de l'ill. Gr. ... A. ROUGELOT, Sr. Gd. Secrét.
27 sept—1f

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.
Bureau, No 163 de la rue de la Commune
LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $1 par action ... et devra être fait, à ce bureau, le 15 octobre prochain.
Par ordre des Directeurs, H. CASTAREDE. Secrétaire.
27 sept—1m

Nouvelles Marchandises d'Automne
F. G. BARRIÈRE & Co
135.....RUE DU CANAL.....135

Ouvrent en ce moment leur nouveau stock de MARCHANDISES D'AUTOMNE, reçu par les derniers arrivages de France et de New-York, consistant en partie d'ALPACAS, POPELINES, MOZAMBIQUES, MOUSSELINES DE LAINE, MÉRINOS &c. &c.

Aussi — Un grand assortiment de SOIE COULEUR qu'ils vendront à grand sacrifice.

BAS COTON pour dames et fillettes, CHAUSSETTES pour hommes et garçons, des premières manufactures.

TOILE A DRAPS 12/4 et 13/4, TOILE A TAIES D'OREILLERS, DAMAS FIL, 8/4 et 10/4, pour nappes, NAPPES et SERVIETTES DAMASSÉES, OU VRÉES pour Ecoles, Maisons de toutes les qualités, COTON BLANC et ÉCRU, 4, 6, 8, 10 et 12/4.

INDIENNES françaises, anglaises et américaines, de tous dessins, que nous offrons aux plus bas prix. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock.

Aussi—Un grand assortiment de DRAPS et CASIMIRS NOIRS, que nous offrons à grands sacrifices.

Les Marchands-Tailleurs sont invités à venir s'assurer par eux-mêmes de la réduction de nos prix.

F. G. Barrière & Co,
27 sept—6f 135, rue du Canal.

A. BROUSSEAU & Co,
17.........Rue de Chartres.........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES chine et coco, COUVERTURES de tables et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enamelled, ÉTOFFES A RIDEAUX, dentelles, reps damas, CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
27 sept—1m—PP

Avis important.
AUX CHEFS DE FAMILLE, AUX RESTAURATEURS ET AUTRES.
ILS peuvent faire mettre leurs vieux cadres à neuf à l'établissement de McLAUGHLIN, No 691 de la rue des Magasins, coin Première. McLaughlin fait aussi des cadres aussi que sur commande. S'adresser à la boîte 1334 du Bureau de la Poste. Ceux qui voudraient transporter leurs cadres dorés ou cadres imitation bois de rose n'ont qu'à s'adresser à M. McLaughlin. 27 sept—1f

Banque du Sud.
Nlle Orléans, 26 septembre 1868.
CETTE Banque, continuant ses opérations de change, recevra des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera les affaires de banque en général.
Jours d'escompte—les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts à l'escompte la veille.
26sept—3f THOMAS LAYTON, Président.

Banque du Sud.
Nlle Orléans, 26 septembre 1868.
LE 28 du courant, à une réunion des Directeurs, M. Charles Livaudais a été élu, à l'unanimité, caissier, assistant de cette institution.
JOHN C. DEVEREUX, Caissier.
26sept—3f

Macaroni, Cornichons, Asperges.
500 Caisses VERMICELLE et MACARONI italiens.
150 demi caisses do do italien.
150 boîtes de Vitres do et PÂTES étoilées de qualité extra.
200 livres CHAMPIGNONS secs.
100 douzaines ASPERGES de Bonnard (toute grandeur).
20 caisses SAUCE Worcestershire de Lea & Perrins.
75 barils CORNICHONS de Crosse & Blackwell, Pts et Qts.
24 douzaines MOUTARDE anglaise do do
18 do CURRY POWDER do do
24 do POIVRE blanc do do
12 do PATE D'ANCHOIS do do
24 do CUTSUP de Walnut et CHAMPIGNONS do do
300 livres SAUCISSONS de Lyon
25 caisses VIN Muscat ...
200 paniers ANISETTE Marie Brizard.
1000 boîtes BISCUITS de Huntley & Palmer, tels que Crackers, Sponge Rusk, Pic Nic, Captain, Victoria et Ginger Nuts.
En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI, Coin St Louis et Royale.
26sept—2f

CONFITURES. CONFITURES.
70 caisses CONFITURES DES SHAKERS.
En débarquement du bateau St-Mary, et à vendre par J. B SOLARI.
Agent de la Société des Shakers de Pleasant Hill, Kentucky.
26 sept—3f

Un Grand Concert Promenade et un Grand Bal
Seront donnés, aux Fair Grounds.
Par le corps de musiciens de Chas. Jaeger,
LE DIMANCHE, 27 SEPTEMBRE,
Avec le généreux concours du Turner Gesang Section (Professeur Charles Botha.)

PROGRAMME.
No 1—La bataille de Shiloh, grande marche, par Cha' Botha
No 2—Grande ouverture .... par Rossini
No 3—Chœur de la Dame Blanche ...... par Boieldieu
No 4—Turner Gesang Section .... (Turner Gesang)
No 5—Pot pourri .... par S rock
No 6—Valse .... Von Gungl
No 7—Turner Gesang Section (War let unser Menu) ... Von Z i ner
No 8—Morceaux choisis de la Traviata (Michel worbuchjung)
No 9—Galop des Amazones .... par Newman
Le Concert commencera à trois heures et demie et se terminera à 6 heures.
Il sera suivi d'un grand bal avec illumination.
Le plancher est en parfait état. Attendez-vous à des lanciers.
Il y aura une bonne police sur les lieux.
Prix—Cinquante cents pour les messieurs; pour les dames: gratis.
Le public est cordialement invité par CHAS JAEGER, chef d'orchestre.

Courses. Courses.
Courses d'un mille—pour tous les chevaux.
Prix—Une très jolie tasse en argent évaluée à $25. Les entrées se feront sur le lieu des Grounds, à 3 heures, à la plate-forme des juges. Bismarck est exclu.
Les courses commenceront à 3 heures et demie.
On s'attend à voir un grand nombre d'excellents chevaux se disputer le prix.
Entrée en lice pour les chevaux—gratis. 27sept—1

Grandes occasions en Marchandises sèches, Au magasin à bon marché de REIMAN & FRIEDLANDER, (Anciennement magasin M. Reiman, le grand abatteur de marchandises sèches.)
158..........Rue du Canal..........158
(Coin Baronne)
PAR suite de notre transfert dans le magnifique magasin du No 131, rue du Canal, bâtisse Touro, actuellement occupé par Pepin et Turcotte, transfert qui a lieu le 1er novembre, nous avons réduit tout notre stock de 25 à 30 pour cent, afin de faire une liquidation générale, de façon à pouvoir commencer avec un stock entièrement nouveau.
Nous présenterons au public la liste suivante pour indiquer les bonnes occasions que nous offrons:
200 pièces en soie française, des dernières modes, à moitié prix.
500 douzaines chaussettes fines pour hommes seulement à 4 f '0 la douzaine.
500 douzaines bonne bas de dames à $1 75.
5 caisses de coton de Lowndes à 10 cts la yarde.
10 do do 4/4 do très bon à 10 cts la yde.
10 do gallicot couleurs diverses à 10 cts la yarde.
5 do toiles 10/4 pour draps à 40 cts la yarde.
150 pièces cachemir français seulement à 75 cts la yde.
500 jupons balmoral à 1 10 la pièce.
100 douzaines cages à ...
300 pièces belles étoffes à robes de 12 1/2 cts et au-dessus.
200 pièces alpacas bon brillant à 50 cts (valant 50 cts).
300 douzaines serviettes, tout fil, à 1 25 la douzaine, (valant 3 0)
100 pièces diapré à $1 25 la pièce.
50 doux. serviettes françaises à $1 50 la douz.
100 courtepointes de Marseille à $2 00 valant $5 00.
200 douz. mouchoirs ourlés à $1 .5 la douz.
Damas de table à seulement 40 cts la yarde.
200 pièces toile à draps 10/4 à $1 00 la yarde.
200 pièces belle flanelle blanche et rouge, seulement 25 cts la yarde.
A balles de véritable toile russe, seulement à 10 cts; do nappes de damas fin à $1 50 la pièce; rideaux de dentelle à $3.00 la paire; toiles d'Irlande à un grand sacrifice, beau piqué français seulement à 30 cts la yarde; do fort lot de jeans à 50 cts la yarde ... couvertures 12/4 à $3 50 la paire. ... deuil ... mérinos et draps de l'impératrice, aux prix des temps durs.
Les marchandises ci-dessus ne forment que les articles principaux de notre stock qui doit être écoulé le 1er novembre. Les acheteurs de la campagne trouveront qu'il est de leur avantage d'examiner nos prix et nos marchandises avant d'acheter ailleurs, et ils se convaincront qu'il n'y a pas de humbug.
Rappelez-vous le magasin de REIMAN & FRIEDLANDER.
27 sept—2f Rue du Canal, No 158.

AVIS.
LE bureau de la Loterie de l'Etat du Kentucky a été transporté à l'angle des rues St Charles et Union, bâtisse qu'occupait jadis la Banque de la Nouvelle-Orléans.
27 sept—3f C. T. HOWARD.

Le Gros Lot de $100,000
DE LA
LOTERIE DE LA HAVANE.
Tirage du 19 Septembre 1868.
LE gros lot de $100,000 de la Loterie de la Havane, tirage du 19 septembre, No 17 792, gagné par ENRIQUE ... de la Nouvelle Orléans, a été payé par M. JUAN GARCIA Y MORA, No 83 de la rue de la Douane, ou Passage de la Bourse. Le même a vendu ... billets ... M. Juan Garcia y Mora offre le prix le plus élevé ... No 17 792 et les engage à s'adresser à lui avant de faire escompter le billet ailleurs. Il vendra des billets du prochain tirage aux prix réguliers, savoir:
Un billet entier ... $40
Un demi billet ... 20
Un quart de billet ... 10
Un dixième de billet ... 4
Un vingtième de billet ... 2
26 sept—3f

BILLETS DE LOTERIE
de la Havane
TOUS les billets ayant gagné des lots, seront payés ...
26 sept—3f

W. DAUPHIN,
150, Rue du Canal,
Vient de recevoir
150 CAISSES DE PAILLE,
dernières nouveautés
PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.
CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et glacée.
—AUSSI—
Un superbe assortiment de CRÊPES et TULLES illusion, DENTELLES brodées couleurs assorties; DIADÈMES en velours; Un choix de RUBANS CORDELIÈRES et GARNITURES.
W. DAUPHIN,
150, rue du CANAL.
Maison de gros, 105 rue de la DOUANE
5 juillet—D—

J. RAULT,
Serrurier-Armurier, rue Ste Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District.
Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de toute espèce, pour magasins et pour meubles, ainsi que des outils et ... vis de toutes grandeurs, ... réparations de tous genres ... Il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.
A vendre en gros et en détail. 8sept—3m

Café à vendre.
A VENDRE, un café situé coin Melpomène et Mendes Dryades. La situation est avantageuse, et l'établissement est bien achalandé. Les conditions sont avantageuses. S'adresser sur les lieux.
Un vendra aussi le bail qui a deux ans à courir, avec privilège. 26 sept—3f

Maîtresse de Musique.
ON demande une maîtresse de piano pour un pensionnat de demoiselles sur le chemin de fer de Jackson à 30 milles de la ville.
S'adresser, avec renseignements, au Lock Box 736.
26 sept—3f

Demande d'Associé.
ON demande un associé pour un salon de bière bien situé ayant une bonne clientèle et connu sous le nom de Café Napoléon. La préférence sera donnée à un Français.
Pour plus amples informations, s'adresser au No 51 rue Royale. 26sept—3f

Demande de Domestiques.
ON demande deux bonnes domestiques—l'une cuisinière et blanchisseuse, l'autre domestique de maison. Deux sœurs ou une mère et sa fille qui désirent être employées dans une bonne maison feraient bien d'adresser un mot de demande à la boîte 2182 du bureau de la poste.
25 sept—3f

CHAPEAUX. CHAPEAUX.
J. J. ALBERT,
60, RUE DE LA DOUANE 60.
Aux Marchands de la ville et de la campagne.
En magasin, et arrivant par chaque steamer de New-York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes, de feutre, fourrure, laine, castor, drap et velours, pour hommes, dames et enfants, ... pour le Nord et en Europe pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce stock de marchandises.
Prix très raisonnables. 4sept—1m

SEYMOURINE.
CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Fritz, enlève ... Les personnes qui voudraient s'assurer de la vertu de ce ... pourront voir de nombreux certificats de ... M. Fritz, rue St Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente.
21 sept—1m

A vendre.
UNE BOULANGERIE bien achalandée, située rue St-Claude, entre Ursulines et Bayou.
S'adresser chez M. B. Abadie coin St Claude et Ursulines, ou chez Walker & Camors, No 61 rue Tchoupitoulas.
20 sept—3f

STEAM DYEING.
Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.
E. EUGENE GEORGEST,
Maison de ...
CETTE maison si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs ... Les personnes ... prix: Paletots de drap, nettoyés, teints en noir, $1 00; Pantalons de 75 cts, Gilets de 35 cts, Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, etc. ... Robes en soie teinte en noir, ... Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, Robes, Jupes, ... Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.
Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.
Usine nettoyée ... 22 sept—1m

J. B. VANHORN. G. PASCAL
J. B. VANHORN & Co.
ONT transporté leur magasin des Nos 81 & 83 rue Poydras aux No 59 rue Tchoupitoulas entre Poydras et Natchez. 22 sept—1m

Divers. Divers.
100 BARILS PORC MESS.
30 demi barils do pour famille,
25 tierçons JAMBONS cuits au sucre,
50 caisses SAINDOUX en petites boîtes,
20 firquins BEURRE, de Goshen de choix,
200 barils FARINE de choix "Grey Jacket",
100 do do do simple et triple Extra,
25 do VINAIGRE blanc,
200 caisses CHANDELLES de Star 12, 13, 14, 16
50 do do de do 12 onces,
200 do SAVON pour famille,
100 do TABAC à chiquer,
50 sacs CAFÉ de Rio,
50 barils VIEUX WHISKY BOURBON,
A vendre par J. B. VANHORN & CO
22 sept—3f No 59 rue Tchoupitoulas.

Chienne perdue.
PARTIE de chez moi, au No. 125, rue Magazine, une jeune chienne de chasse, couleur blanche et rouge. Une récompense convenable sera donnée à celui qui la ramènera au susdit numéro.
20 sept—2f

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées.
ELKIN & Co.,
168..........Rue du Canal..........168
En face du Christ Church,
REÇOIVENT, en ce moment, de
Nouveaux Genres de Tapis
en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN,
Egalement:
TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS
Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 13sept au 31 déc PP

C. CAVAROC,
Négociant Commissionnaire.
5 PASSAGE DE LA BOURSE 5
Je fais des avances libérales sur coton et autres produits consignés à mes amis de Bordeaux, du Havre et de Liverpool.
C. CAVAROC.

CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & Cie—
A vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—
200 barriques COTE DE CLAIRAC,
125 " CHATEAU DILLON, S. F.,
80 " COTE DE BOURG S F.
50 demi barriques COTE DE FRONSAC, S. F.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN CAISSES—
2000 caisses ST-JULIEN,
1000 " STE-EULALIE,
500 " ST-LOUBES,
300 " CHATEAU TALBOT,
150 " CHATEAU DILLON,
150 " CHATEAU TERREFORT,
150 " ST-ESTEPHE,
25 " CHATEAU LAFITTE,
20 " CHATEAU MARGAUX,
12 " CHATEAU LATOUR,
15 " HAUT BRION.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN BARRIQUES—
50 barriques CHATEAU DE CURSAN,
40 " ENTRE-DEUX-MERS,
150 quarts " ...
150 " CHATEAU DE CURSAN,
5 demi barriques SAUTERNE.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN CAISSES—
1000 caisses CHATEAU DE CURSAN,
20 " CHATEAU IQUEM,
4 " CHATEAU COUTAT,
20 " GRAVES, No 18,
150 " SAUTERNE, No 16,
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

PORTO SHERRY—
50 barriques PORTO, vieux et de qualité supérieure ...
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VERMOUTH, NOILLY, PRATT & CIE.
C. CAVAROC.

HUILE D'OLIVE, J. FLAGNIOL—
200 paniers, 22 onces.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

DAMESJEANNES VIDES—
2000 damesjeannes de 5 gallons,
2000 " de 1 gallon.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

PANIERS DE BOUTEILLES VIDES—
400 paniers de bouteilles vides, 22 onces.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

MARIE BRIZARD & ROGER—
400 caisses Liqueurs assorties—Anisette, Marasquin, Curaçao Crème de Vanille, Canne Cheurs à la Vanille, Crème de Moka, Eau-de-Vie de Dantzic, Crème de Menthe.
Au magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

HOFFMAN FORTY—
50 caisses Crème de Noyau, Huile de Kirsh, Kirschenwasser, Eau de Noyau.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—COCQ PERE ET FILS—
150 quarts, 1860—1865.
150 octaves ...
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—ACHILLE PETIT—
30 quarts, 1816.
200 caisses ...
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—SEIGNOURET FRERES—
200 caisses.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

CHAMPAGNE—L. ROEDERER—
A vendre par C. CAVAROC.

SARDINES A L'HUILE—
250 caisses, 100 quarts, 1/2, D-bois, 150 ... 100 demi, Sardinières.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

BRIQUES DE LA CAMPAGNE—
1,500,000 briques de la campagne, à livrer sur l'habitation ou en ville, par C. CAVAROC.

TUILES—
50 000 tuiles à livrer sur l'habitation, par
17 sept—3f C. CAVAROC.

80.........RUE DU CANAL.........80
AGENCE DE
Fusils Anglais et Français.
—EN MAIN—
Un Assortiment Complet.
ARTHUR OLIVIER.
80, rue du Canal.
17 sept—3m (Au Premier)

Porc, Chandelles, Huile, &c.
100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble;
200 caisses CHANDELLES de Proctor, marque Proctor & Gamble;
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque;
200 barils PORC MESS.
200 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix;
100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Dawson, BACON, AMIDON, WHISKEY, &c., &c.
A vendre par OSCAR SERCIER & CO.,
10 sept—3f No 81, rue Poydras.

J. J. BONNAFFE,
QUINCAILLER,
47.........Rue Poydras (autrefois Levée).........47
Entre Champs-Elysées et Marigny
En face du Marché du Port, 3me District.
SE fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général qu'il a toujours un magnifique assortiment de cadenas et serrures de sûreté pour appartements et meubles objets indispensables dans le temps où nous vivons. On ne saurait prendre trop de précautions.
On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié de quincaillerie américaine et étrangère qu'il vendra au plus bas prix du marché. 15 sept—1m

AVIS.
LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 119 de la rue Carondelet, sera ouvert ... le Premier District de la Nouvelle-Orléans, de NEUF heures du matin à TROIS heures du soir, de ... pour recevoir les taxes d'Etat de 1867, ... F. C. MAHAN, Percepteur des Taxes d'Etat.
4 sept—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 26 SEPTEMBRE—CLASSE ...
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.
Plan de Police.

27	18	66	12	15	74	22	37	34	60	50	70	32	57

Les numéros ... C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues St-Charles et Union.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins des maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 26 Septembre.

32	19	33	45	52	13	16	10	15	9	6	23	2	—

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les lieux ainsi que les tirages officiels de la Loterie ... au "General Office," No 16 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des billets gagnants.
12 mai—1m DAVE C. JOHNSTON, Agent.

GRAND SACRIFICE
DE
MARCHANDISES,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
PEPIN & TURCOTTE,
131 Canal, entre Royale et Bourbon.
$300,000
De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.
A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 26 octobre, nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises feront bien de profiter de cette bonne occasion, qui en réalité est une réduction de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne pourraient obtenir en d'autres circonstances.
13 sept—1—PP P & T.

MUSIQUE. MUSIQUE.
Transfert de magasin.
A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il transférera, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 68 rue Royale, au No 16 de la même rue, boutique de l'ancienne poste. 22 sept—1m

FABRIQUE DE FORMES
Pour chapeaux de dames en tulle Bougran.
MADAME BAGNERIS,
115 Rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourgogne.
L'IMPORTATION de cet article étant devenue très difficile par la quantité de mode ... que la mode exige à chaque saison, Madame Bagneris vient de monter un ATELIER pour la fabrication spéciale de cet article. Etant en rapport direct avec Paris d'où tous ses modèles lui sont expédiés chaque mois, elle est prête à remplir tous ses ordres ...
Mme Bagneris vient de recevoir 50 nouveaux patrons pour la saison d'hiver ...
Les Firme Seymour Blair, Constitution, Hendricks, ... Brown Pendleton.
7 sept—3f PP Mme BAGNERIS

Propriétés à louer.

A LOUER.
Une demi-maison à étage, excellente pour une petite famille, avec cave water-work et gaz. La maison située rue du Quartier, No 27, entre Bourbon et Dauphine, est neuve et n'a pas encore été occupée. S'adresser rue de l'Esplanade, No 91. 26 sept

A LOUER.
La grande et belle maison No 173 rue Dauphine, entre Toulouse et St Louis.
S'adresser à F. A. LULLING No ... rue Union, ou à P. AVENDANO, 135 rue Commune.
9 sept—1m

A Louer,
... 26 sept—1m ... rue de la Commune.

A Louer,
UNE MAISON haute nouvellement réparée et en excellent ordre ayant cinq grands appartements, cuisine et dépendances, située rue Tremé, No 254. Pour prix et informations, s'adresser à côté, au No 252. 26 sept—3f

A Louer à bon marché.
LE joli cottage, à sans étage ... récemment, ayant cinq chambres, cuisine et dépendances, situé en face de l'Hôpital ... Claiborne et Derbigny. Il y a, sur la façade, de grands arbres qui donnent de l'ombre ... S'adresser à W. F. CHAPMAN.
24 sept—1m Coin Chemin du Bayou et Claiborne.

A louer
Tout le 1er étage au-dessus du magasin de T. Mirabal, ... Royale et Toulouse. Grand et beau logement. S'adresser au magasin.
20sep—1f

A Louer,
UNE JOLIE RÉSIDENCE située rue Colombus, entre Dorgenois et Broad, ayant 4 grandes chambres et un cabinet, le tout bien lambrissé, avec galerie sur le côté et derrière, cuisine de deux chambres, écurie et ... poulailler, ... rue Dumaine par la rue Broad. Possession immédiate.
S'adresser à F. L. BERCIER,
26 sep—1f Encoignure Columbus et Dorgenois

Propriétés à louer.
LES soussignés offrent à louer à des conditions avantageuses,
La maison rue d'Orléans, No 121.
La maison rue St-Claude, No 171.
La maison rue Bourbon, No 132.
Le ... formant l'angle des rues Remparts et Orléans.
Les beaux magasins à ... de Chartres No 28.
La maison rue Josephine No 207 entre Prytanée et St Charles.
Quatre des maisons Pontalba, rue St Pierre
LAFITTE, DUFILHO & Co,
25 sept—3f 12 Rue St Louis.

A LOUER.
LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon.
On peut en prendre possession dès le 1er octobre prochain.
S'adresser au bureau du rez-de-chaussée.
19 sept—P—

Magasin à Louer.
A LOUER—Le haut du magasin No 43 de la rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à F. STURZENEGGER
8sept—1m Rue de la Vieille Levée No 43

A Louer,
Le grand magasin, à l'épreuve du feu, No 35 de la rue du Canal le meilleur emplacement de la ville.
Pour les conditions, s'adresser à LEON GODCHAUX
2 sept—1m No 31 et 33 de la rue du Canal.

A louer
Une MAISON située au No 736 de la rue Royale, près la rue St-Philippe, ayant huit grandes et ... petites chambres, un grand verandah sur la cour et ... S'adresser à l'un ou l'autre des magasins de marchandises sèches de M. Theo. Dansiger, No 64 de la rue du Canal ou No 230 de la rue Royale, coin St-Philippe.

GROCERIE A VENDRE.
A vendre pour cause de départ une Groceries située à l'encoignure Dumaine et Miro. Le fonds est ... et ... ayant des marchandises de choix. On traitera aussi pour ... de l'établissement.
Conditions avantageuses.
S'adresser sur les lieux. 24 sept—3f

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
UN chemin, qui a été allongé, est ouvert à partir de Dimanche, 13 du courant.
Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ... 25 cents
Enfants au-dessous de 12 ans ... 15 cents
... NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST ... GARE POUR LE FRET ...

Les convois à vapeur partent de la gare.		Les convois à vapeur partent du Lac.	
A 5 heures et quart matin		A 6 heures du matin.	
A 6	" et demie matin	A 7	" et quart matin
A 8	"	A 9	" et demie matin
A 10	" et demie matin	A 11	" et demie matin
A midi.		A midi.	
A 1	heures après-midi.	A 1	heures après-midi.
A 3	"	A 3	"
A 4	"	A 4	"
A 5	"	A 5	"
A 6	"	A 6	" du soir
A 7	"	A 7	"

Le convoi de 6 heures du soir, venant du Lac, n'a pas ... le voyageurs ... Champs-Elysées ...
Les ... partira de la ville à 6 heures du matin, et du Lac à 7 heures du soir. ...
21 juillet—PP G. PANDELY. Surintendant

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
159......RUE DU CANAL......159
entre Bourgogne et Remparts.
Exécute scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
13 mai—PP

Aux planteurs de riz.
NOUS venons de recevoir un fort lot de sacs à usage de riz, grandeurs assorties. Nous l'offrons à très bas prix.
BAND, ZELLER & CO.
No ... rue Tchoupitoulas, au dessus du ...

Auguste Broné.
(Old Pelerin)
Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert récemment le Restaurant le Campement au No ... coin de Chartres, ... Dumaine et St. Philippe. On trouvera chez lui toute ce que le marché offre de plus beau. ... des chambres garnies aux habitants de la campagne. 8sept—1m